

SESSION 2011

AGRÉGATION
CONCOURS INTERNE
ET CAER

Section : ÉCONOMIE ET GESTION

- Options : **A - Économie et gestion administrative,**
B - Économie et gestion comptable et financière,
C - Économie et gestion commerciale,
D - Économie, informatique et gestion.

**EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE D'UN THÈME RELATIF À L'ÉCONOMIE
ET À LA GESTION DES ENTREPRISES ET DES ORGANISATIONS**

Durée : 6 heures

Documents autorisés :

- Tous les codes, même annotés*, dès lors qu'ils ne comportent aucun commentaire (code éditions Dalloz ou Litec par exemple),

* Il s'agit d'annotations dans l'édition. Cela exclut toute annotation personnelle.

- Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information,

- Programme des classes de second cycle de lycée préparatoire aux baccalauréats des séries sciences et technologies de la gestion et des sections préparatoires aux BTS du secteur tertiaire (éditions officielles du ministère de l'éducation nationale uniquement).

- L'usage de tout autre ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Le candidat composera obligatoirement sur le sujet correspondant à l'option choisie lors de son inscription.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Option A

La prise en compte des nouvelles conditions de travail par les organisations

Dans une composition structurée,

- il vous est demandé dans un premier temps d'analyser ce sujet en prenant appui sur des pratiques d'entreprises et sur des repères théoriques ;
- dans un second temps, vous transposerez votre réflexion théorique dans une démarche didactique. À cet effet, vous proposerez, en justifiant vos options, une séquence pédagogique en vous plaçant dans une classe de votre choix.

Option B

Le facteur temps dans la prise de décision

Les entreprises sont confrontées à un environnement en pleine mutation et incertain. De fait, le temps est un élément essentiel à leur prise de décision dans le domaine de la gestion comptable et financière.

Dans une composition structurée,

- il vous est demandé, dans un premier temps, de mener une réflexion sur la manière, l'intérêt et les limites de la prise en compte du facteur temps dans les techniques comptables et financières utiles à la prise de décision de l'entreprise ;
- dans un second temps, vous transposerez votre réflexion théorique dans une démarche didactique. À cet effet, vous proposerez le contenu d'une exploitation pédagogique dans une classe de techniciens supérieurs « Comptabilité et gestion des organisations ». Vous aurez soin d'expliciter vos objectifs, de présenter l'architecture et les modalités d'exploitation de la séquence, et de justifier clairement vos choix didactiques et pédagogiques.

Option C

Nouvelles formes de distribution et comportement du consommateur

Dans une composition structurée,

- il vous est demandé dans un premier temps de traiter ce thème en mobilisant les références théoriques adéquates ;
- dans un second temps, vous procéderez à l'exploitation pédagogique de ce thème en vous situant dans une section de terminale STG spécialité mercatique dans laquelle vous avez l'intention de faire intervenir un professionnel de la distribution. Vous indiquerez, en justifiant votre choix, à quel(s) moment(s) de la progression pédagogique et dans quel cadre vous programmez cette intervention. Vous préciserez ensuite votre démarche de préparation, de déroulement et de suivi.

Option D

Les systèmes décisionnels dans les organisations

Ces dix dernières années, les systèmes décisionnels ont connu des évolutions techniques et conceptuelles suffisamment importantes pour qu'il soit pertinent d'en apprécier l'impact dans les organisations, aux plans stratégique, organisationnel et technique.

Dans une composition structurée :

- vous montrerez dans un premier temps pourquoi et comment la maîtrise de l'information et l'aide à la décision sont devenues des axes d'évolution majeurs pour les systèmes d'information au sein des organisations ;
- dans un second temps, dans le cadre d'une classe de techniciens supérieurs «Informatique de Gestion», vous proposerez une séquence pédagogique portant sur la réalisation d'un projet décisionnel dans un contexte de système d'information que vous définirez.